

point, les anciennes notions. Car tous les genres de jugemens entrent dans cet ouvrage. Physique, morale, histoire, théologie, astronomie etc. converties aujourd'hui en autant de moyens d'attaque contre la religion de Jésus-Christ, tout cela prêtera une face inverse. Faut-il s'étonner si l'enfer ne me laisse pas un moment de repos depuis que je gémis sous cette besogne. Quarante fois j'ai voulu l'abandonner ; mais je suis résolu d'y mourir. Je tiendrai la plume d'une main et le glaive de l'autre.»

Une lettre du 9 janvier 1783 nous apprend que le quatrième volume du Dictionnaire allait paraître fin février ; Feller n'avait aucune intention de parler contre ceux qui auraient voulu le voir anéanti, tels un journaliste qu'il appelle le Scélérat obscur, l'« auteur » des Nouvelles ecclésiastiques, feuille d'inspiration *janséniste* qui disait contre Feller toutes les horreurs imaginables, et l'imprimeur de Caen qui avait publié l'ouvrage qu'il était en train de remanier. Comme CHAUDON l'attaqua avec beaucoup de véhémence dans un prospectus, Feller rédigea une petite brochure pour se défendre ; il en expédia quelques exemplaires au bénédictin. Le cinquième volume était fini en septembre 1783. Le 23 de ce mois, Feller écrivit à un ami : « J'espère qu'en conséquence de cette longue et pénible et repoussante besogne, Dieu me fera un jour miséricorde ; car je l'ai entreprise uniquement pour lui, en esprit de pénitence, et malgré toute la répugnance imaginable. » Il adressa ce volume à plusieurs personnages de la haute noblesse, probablement aussi à un prince de Wurtemberg.

Le 24 février 1784, Feller écrivit à un ami de Tyrnau qu'il n'avait aucun moyen d'y faire parvenir son Dictionnaire, puisque la censure impériale y autorisait l'admission et la traduction d'un martyrologe des jansénistes, des œuvres de RAYNAL, mais proscrivait celles de saint François de Sales. Dans le cas où la censure deviendrait plus tolérante, un libraire n'avait qu'à indiquer à l'éditeur liégeois Lemarié le nombre d'exemplaires qu'il désirait ; lui-même n'avait aucun à sa disposition. Le 25 avril, il écrivit que la rédaction du Dictionnaire historique touchait à sa fin. « J'aime mieux prêcher dans le désert des vérités stériles, que des opinions fausses ou dangereuses, applaudies par le plus brillant auditoire. Quand nos marottes seront défuntes, on m'approuvera peut-être ; le tems futur vaut bien aux yeux du sage le tems présent. » Il aurait pu publier tout un volume avec les défenses qu'il avait écrites de cet ouvrage contre CHAUDON et compagnie, l'« auteur » du Journal des Beaux-Arts et celui de la Gazette ecclésiastique.

Le 15 novembre 1784, Feller informa un correspondant que l'avis contre son Dictionnaire était un extrait de la Gazette ecclésiastique. Il accuse la secte des *jansénistes*, prétendu fantôme qui domine toutefois à Vienne et à Florence, de faire plus de mal à l'Eglise que les philosophes et de lui en vouloir personnellement. Inutile de dire qu'il eut aussi de nombreuses difficultés avec la censure à Luxembourg pour son Journal.

Par une lettre du 10 août 1782, nous apprenons que le censeur biffe beaucoup de lignes dans ses textes, malgré sa circonspection. Si une « pièce » sur l'abrogation des anciennes lois, titre général et non accompagné d'une spécification, était supprimée, il avait l'intention de transporter l'impression de son Journal en pays étranger. Mais auparavant, il se proposait